



UNIVERSITÉ DE NANTES

**DÉLIBÉRATION N°2019-05-03-8
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 3 mai 2019

**POINT 12 : APPROBATION DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE
GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLE DE L'UNIVERSITE DE NANTES (TU) POUR
L'ANNEE 2019**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité 31 voix pour la subvention de 318 900 euros allouée à l'association de gestion de la salle de spectacle de l'Université de Nantes pour l'année 2019.

À Nantes, le 3 mai 2019

Le Président de l'Université de
Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **27 MAI 2019**
Affiché le : **27 MAI 2019**